

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU LUNDI 30 JANVIER 2023

Étaient présents : VUAILLAT Bernard, LECHARTIER Marc-Antoine, MERMILLON Éric, GALOT Cécile, COTTIER Boris, EVRARD Franck, POCHET Eliane, BARRAS Olivier, BLANC Jean-Marc, TOURNIER Frédéric.

Excusés : Mme POCHET Eliane (pouvoir à M. EVRARD Franck), M. COTTIER Boris (pouvoir à M. LECHARTIER Marc-Antoine)

Secrétaire de séance : M. EVRARD Franck

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant un avenant au marché de l'aménagement d'un local et d'une salle associative : accepté à l'unanimité

1- Approbation du compte rendu du 05/12/2022

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2- Revue des commissions & syndicats

- Agriculture : M. BARRAS a rencontré les chevriers de Menthières suite au conflit avec les propriétaires des terrains attenants à leur ferme. Une dernière conciliation à l'amiable doit avoir lieu en mars.

M. VUAILLAT a rencontré le service ADS afin d'éclaircir certains dossiers d'urbanisme.

- Bois et Forêts : M. BLANC et M. TOURNIER ont rencontré le nouveau garde forestier suite au départ en retraite de M. ROSSERO.

La piste des Etrés a été endommagée probablement suite aux travaux, nous recherchons le responsable pour remettre en état.

- Ressource humaine : La déclaration de vacance de poste concernant le poste d'adjoint technique est en ligne depuis le 24/01/2023.

- CCAS : M. Moine Georges a fait plusieurs malaises dû à un problème d'alimentation, la commune a mis en place avec le Relais des Moines une livraison de repas la semaine.

Mme POCHET lui en fourni certains week-ends. Sa sœur a été contacté pour parler de ce qu'il faudra faire dans l'avenir afin de préserver sa santé.

- Sécurité incendie : La réception des bâches a été faite avec M. MERMILLON, M. EVRARD, un responsable du SDIS 01 et les pompiers de Chézery pour la mise en fonction. Il manque la signalisation pour le stationnement des pompiers et une protection pour les poteaux incendie bleu pour le déneigement, ces mesures seront prises prochainement.

- Camping : Le projet d'extension de l'habitation des gérants est toujours en cours d'étude.

- Communication : Le journal sera bientôt distribué.

- Finances : Le budget est en cours de préparation, il sera voté au prochain conseil.

3- Délibérations :

- 2023_01 : Epicerie-Bar Signature des baux commerciaux EPICERIE DES OURS

Le conseil approuve les baux commerciaux du bar et de l'épicerie, au profit de la SARL Epicerie des Ours qui prendront effet le 20 février 2023.

- 2023_02 : Bail de location Garage Alex Auto

Reconduction du bail de location pour une durée de 3 ans.

- 2023_03 : Convention de mise à disposition du service foncier de Pays de Gex Agglo

M. le Maire informe le conseil municipal que le conseil communautaire de l'agglomération du pays de Gex par délibération 2020.00185 du 24 septembre 2020, a précisé les modalités de la mutualisation des services maîtrise d'ouvrage, marchés publics et foncier de la communauté d'agglomération du pays de Gex avec les communes membres, après en avoir délibéré le conseil accepte la convention.

- 2023_04 : Aménagement d'un local et d'une salle associative Avenant 1 Lot n° 01 maçonnerie et lot n° 04 Serrurerie :

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'un local et d'une salle associative, il est proposé de signer un avenant n° 1 sur le marché de travaux – lot 1 « maçonnerie » – Entreprise GALLIA pour la suppression de travaux pour un montant de 16 269.32€, et Lot n° 4 « Serrurerie » Entreprise CANIER pour travaux complémentaires d'un montant de 17 582.40€. Accepté à l'unanimité.

3- Questions diverses :

- Programme national des ponts : Présentation du rapport sur l'état des ponts de la commune.
- Futurs projets communaux : Une réflexion sur les futurs projets sera faite lors des prochains conseils.
- Festival de musique : M. Mermillon a assisté à la première réunion sur le déroulement du festival. La commune prendra en charge la location des tables, chaises et des sanitaires, ainsi que la remise en état du parking suite à l'installation du chapiteau. Une subvention de l'agglo sera attribuée à l'Echo de la Valserine.
- Expertise platane Fioretti : Une expertise sera faite concernant la solidité vu la dégradation apparente du tronc.

- Tour de table
- M. BLANC nous informe qu'il a reçu une demande de l'ONF demandant si nos forêts sont à la disposition de la société de chasse. La réponse est oui pour une somme symbolique de 20€ par an.
- M. EVRARD propose que lors du recrutement de l'agent technique, la personne soit Sapeur-Pompier Volontaire ou souhaite le devenir. Les membres du conseil approuvent.

Le prochain conseil aura lieu le 13 mars 2023 à 18 h30

Séance levée à 19h50

Le Maire,
Bernard VUAILLAT

Le secrétaire de séance
Franck EVRARD

